ANCRÉ DANS UN AVENIR DURABLE

Rapport sommaire
des réalisations en matière
de développement durable 2021

TABLE DES MATIÈRES

2 Mot du président-directeur général

3 Énoncé de la politique de développement durable

4 Notre approche

6 Pilier environnemental

8 Pilier social

10 Pilier économique

11 Prochaines étapes

12 Du côté de nos partenaires

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec fierté que nous vous présentons ce bilan de nos réalisations en développement durable de l'année 2021. Il témoigne non seulement de notre volonté de réaffirmer les valeurs de l'APM ancrées dans le développement durable depuis plusieurs décennies déjà, mais aussi de franchir un cap décisif pour répondre à l'impératif de la transition énergétique.

Dans un contexte planétaire marqué par l'urgence climatique, le Port de Montréal est appelé à jouer un rôle clé dans la mobilisation collective pour bâtir un monde plus vert. Sachant que 80 % des produits qui nous entourent passent par le transport maritime, et en tant que pilier de l'activité économique de l'est du pays, nous nous devons de faire preuve de leadership et d'innovation dans cette transition.

Nous avons pris l'engagement de décarboner nos activités d'ici 2050 en joignant notre voix à l'Appel pour la décarbonation de l'industrie maritime. Nous bâtissons les infrastructures qui permettront d'accueillir les nouvelles générations de navires, comme nos branchements électriques à quai qui permettent d'éviter 2600 tonnes de GES chaque année. Nous créons des partenariats pour développer, promouvoir et commercialiser les carburants de demain comme l'hydrogène et le méthanol verts. Et nous aménageons les espaces qui profiteront aux générations futures, comme notre Grand Quai qui deviendra, au terme de son ambitieuse métamorphose, un joyau urbain légué aux Montréalais.

Ces réalisations se déploient aussi bien au cœur de la ville, où nous œuvrons pour l'intégration respectueuse dans le tissu urbain, que dans les écosystèmes naturels où nous mettons en place diverses mesures de protection de la biodiversité, de préservation de la qualité de l'eau et de l'air, et dans l'ensemble du pays, à travers notre mission essentielle au service du bien collectif. Et nous le faisons grâce à tous nos partenaires, nos équipes, les paliers de gouvernementaux et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui se mobilisent à nos côtés au quotidien.

Bonne lecture !

Martin Imbleau
Président-directeur général
de l'Administration portuaire de Montréal

ANCRÉ DANS L'AVENIR

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« L'Administration portuaire de Montréal s'engage à remplir sa mission en travaillant en permanence à maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ses activités grâce à une saine gouvernance.

Notre engagement à déployer des actions cohérentes et pérennes en développement durable est encadré dans une politique dont les principes directeurs visent l'implication, la coopération et la responsabilité.

Nous avons comme priorité de réduire l'empreinte environnementale de nos activités en consommant de façon responsable et en gérant efficacement notre patrimoine naturel.

Nous privilégions des pratiques de travail respectueuses de l'environnement et l'utilisation de technologies visant l'amélioration de la performance environnementale et la réduction des nuisances.

Notre objectif est d'assumer un rôle de leader auprès de nos parties prenantes et dans l'industrie maritime en général pour susciter leur adhésion aux principes de développement durable. Nous désirons contribuer au maintien du patrimoine culturel, favoriser l'éducation reliée aux carrières maritimes et soutenir des projets socio-économiques porteurs dans la communauté.

Au sein de notre organisation, nous voulons offrir un milieu de travail mobilisateur basé sur la collaboration, dans lequel les employés développent leur sens des responsabilités et de l'engagement tout en veillant à garantir la sécurité de nos opérations.

Nous croyons qu'en tissant des relations à long terme, en maintenant un dialogue constructif, en déployant des actions concrètes en développement durable, notre port sera plus performant, sécuritaire, écologique, intégré à la ville et en harmonie avec les communautés et son environnement. »

NOTRE APPROCHE

L'APM souhaite à terme s'inspirer des meilleures pratiques internationales en matière de reddition de compte.

Pour guider l'ensemble de ses actions et de ses décisions, l'APM s'est dotée d'une politique de développement durable et d'une politique environnementale, que nous vous invitons à découvrir :

- **Politique de développement durable**
- **Politique environnementale**

Afin d'établir ses objectifs et ses cibles en matière de développement durable et de répondre
aux attentes des parties prenantes, l'APM a aussi adopté un plan triennal en matière de développement durable. Initialement prévu pour la période 2016-2018, ce plan a été reconduit et sera prolongé jusqu'en 2022 afin de compléter une réflexion sur le contenu des orientations, des indicateurs de performance et des cibles, ainsi que sur la forme de reddition de comptes.

Le prochain plan de développement durable sera arrimé avec le plan stratégique de l'APM 2023-2027. Ce plan quinquennal s'inspirera des commentaires reçus de nos parties prenantes lors de la vaste démarche participative sur le thème « Ancré dans l'avenir : Port 2030 » qui sera déployée en 2022 ainsi qu'un sondage qui serviront à élaborer une matrice de pertinence pour prioriser les enjeux de développement durable.

Les grandes orientations du présent plan sont :

1. **Améliorer la qualité de l'air et de l'eau**
2. **Bonifier l'offre de service de l'APM**
3. **Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM**
4. **Offrir un milieu de travail mobilisateur et sécuritaire**
5. **Tisser des relations harmonieuses à long terme avec nos parties prenantes**
6. **Assurer la probité, l'éthique et l'intégrité dans l'organisation**
7. **Protéger la biodiversité**

2050

Atteindre la carboneutralité des activités du Port de Montréal. Dans cette vision, l'APM a adhéré à la Coalition pour la décarbonation de l'industrie maritime et travaille étroitement avec le Partenariat climat Montréal.

43

installations pour le branchement électrique pour les navires hivernants et les navires de croisières. Ces installations ont été utilisées 25 fois en 2021 pour une réduction des émissions de GES de 2600 tonnes (éq. CO_2).

3082

tonnes de GES (éq. CO2) émises par les activités propres à l'APM en 2021.

33 %

de réduction des émissions totales de GES associées aux activités propres à l'APM depuis 2007. En termes d'intensité par tonne manutentionnée, on note une diminution de 6 % depuis 2016 et de 47 % depuis 2007.

1200

nichoirs artificiels aménagés à Contrecœur pour les hirondelles de rivage. L'inventaire de 2021 indique que près de 900 terriers ont été utilisés, soit un taux d'occupation de 75 % et que quelque 700 oisillons y ont été recensés.

31

séparateurs hydrodynamiques installés sur le territoire du Port de Montréal (3 nouveaux en 2021), dans le but de réduire les rejets au fleuve des matières en suspension et des hydrocarbures.

200

hectares situés sur les îles de Boucherville sous la gestion de l'APM sont en processus d'être désignés Réserve nationale de faune.

PILIER ENVIRONNEMENTAL

173 000

tonnes de sols valorisés en aménageant des bermes végétalisées servant d'écrans visuel et sonore dans le secteur Viau, évitant ainsi la circulation de 5 800 camions pour transporter les sols vers un site d'enfouissement et l'émission de près de 1000 tonnes de GES.

1236

plantés aux abords des installations portuaires, sur un objectif de 2000 en 5 ans.

4e

année de partenariat avec le Fonds d'action Saint-Laurent et son Programme maritime pour la biodiversité qui vise des projets de préservation, de mise en valeur, de restauration et de sensibilisation au fleuve Saint-Laurent. L'APM soutient plusieurs projets, dont la protection des habitats des oiseaux, la préservation des milieux humides et des bandes riveraines avec la ZIP des Seigneuries et la ZIP Jacques-Cartier.

3

condominiums à chauves-souris aménagés aux abords du site du projet d'expansion à Contrecœur. L'objectif est de combler les besoins de repos et de reproduction des six espèces de chauves-souris à statut précaire susceptibles de fréquenter ce territoire.

58

organismes communautaires soutenus à travers notre politique d'investissement communautaire, priorisant le développement socio-économique, l'éducation reliée aux carrières maritimes et l'environnement.

53 779

visites comptabilisées à la halte-répit pour les personnes en situation d'itinérance aménagée au Grand Quai. L'espace offrait des repas chauds, une clinique de vaccination contre la COVID-19, ainsi que des services de santé et d'intervention.

Talus paysager de **600** mètres de long et de 8,5 mètres de haut aménagé le long de la rue Notre-Dame, afin de réduire les impacts visuels et sonores des activités portuaires sur la communauté avoisinante.

PILIER SOCIAL

13 200

conteneurs EVP (équivalent vingt pieds) identifiés par l'outil logistique CargO_2ai pour accélérer la livraison des biens essentiels à ceux qui en ont besoin dans un contexte de pandémie de la COVID-19, grâce à l'intelligence artificielle.

16

mètres de hauteur de la sculpture *Leurs effigies* de Yann Pocreau, installée sur la place des Commencements du Grand Quai en hommage à trois femmes ayant participé à la fondation de Montréal : Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville.

Participation active à **3** tables de concertation afin d'aborder des enjeux de cohabitation dans les quartiers limitrophes aux installations portuaires.

Plus de **30** rencontres publiques et citoyennes, dont une rencontre sur le projet du viaduc dans le secteur Viau, incluant une présentation de l'évaluation des effets environnementaux, des intégrations artistique et architectural et d'un aménagement paysager.

2730 kg

en denrées non périssables récoltés lors de la Guignolée de Contrecœur.

PILIER ÉCONOMIQUE

111

millions $ investis dans les infrastructures portuaires, avec l'objectif d'assurer un rôle de moteur économique en améliorant son offre de service. Une hausse de 5,4 M $ par rapport aux investissements de 2020.

2034

navires venus au Port de Montréal.

0

congestion maritime pour les conteneurs.

2,6

milliards $ de retombées économiques en contribution au PIB national.

82 %

de la valeur des appels d'offres inclut des éléments de développement durable.

Partenariat avec la Ville de Montréal

pour l'implantation d'un système de gestion et d'optimisation de la circulation dans les corridors routiers municipaux voisins au Port de Montréal.

Décision favorable

à l'expansion du Port de Montréal à Contrecœur du ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada.

Port de Montréal - seul représentant hors-Europe invité à participer à un projet d'innovations vertes sur 5 ans mené par le Port d'Anvers regroupant 46 partenaires -

Projet PIONEERS (PORTable Innovation Open Network for Efficiency and Emissions Reduction Solutions)

6e

édition du défi Port intelligent ÉTS sur la modélisation des flux des camions accédant aux installations du terminal à conteneurs de Contrecœur.

PROCHAINES ÉTAPES

Dans un souci d'amélioration continue, l'APM envisage déjà les étapes à venir de sa démarche de développement durable.

Au cours de l'année 2022, l'APM aura notamment l'occasion de :

- Poursuivre ses projets et initiatives afin d'accélérer la décarbonation de ses activités
- Lancer une vaste démarche participative intitulée Ancré dans l'avenir : Port 2030, au cours de laquelle le public et diverses parties prenantes seront appelés à s'exprimer sur l'économie, l'environnement, la société et l'innovation
- Réviser la politique de développement durable, élaborer un plan de développement durable 2023-2027 et adopter une reddition de comptes basée sur un standard international reconnu
- Finaliser la mise en place d'une politique énergétique basée sur la norme ISO-50001 et la mise en oeuvre des 11 recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)
- Rejoindre le Pacte mondial des Nations Unies
- Implanter un outil d'optimisation logistique portuaire basé sur l'IA pour une meilleure synchronisation de tous les éléments des chaînes d'approvisionnement
- Réviser la politique d'investissement communautaire et accroître son impact et sa visibilité
- Mettre en place un engagement corporatif en matière de relations autochtones

DU CÔTÉ DE NOS PARTENAIRES

L'APM est fière de partager ses valeurs ancrées dans le développement durable avec ses partenaires. Voici un aperçu de leurs plus belles réalisations de l'année :

Économie circulaire :

15 tonnes de résidus de production détournés annuellement de l'enfouissement - **Canada Maltage**.

40 K$ en équipements de chargement pour la réduction des poussières et 300 K$ pour un puits de déchargement augmentant la vitesse de chargement de 300 % - **CanEst**.

Ententes auprès d'une centaine de partenaires dans le marché touristique - **Croisières AML**.

Utilisation de drones pour augmenter l'efficacité des interventions lors des déversements – **Norcan**.

2 nouvelles grues post-panamax alimentées à l'électricité – **MGT**.

DU CÔTÉ DE NOS PARTENAIRES

Imperméabilisation des caissons

de quai à la section 103 pour prévenir de potentiels rejets d'hydrocarbures
– **Shell Canada**.

Mise en place d'un système de gestion

pour identifier les actions préventives avant que les incidents environnementaux ne se produisent
– **Logistec**.

Première entreprise maritime canadienne

à se joindre au Pacte mondial des Nations Unies
– **QSL Empire**.

Projet de **modernisation**, à plusieurs phases, sur ses tours marines
pour réduire divers risques environnementaux et augmenter l'efficacité énergétique
– **Viterra**.

75 % des matières résiduelles des navires revalorisées (+/- 26 500 kg)

– **Urgence Marine**.

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL

2100, avenue Pierre-Dupuy, aile 1
Montréal (Québec) H3C 3R5
Canada

T +1 514 283-7011 • communications@port-montreal.com

port-montreal.com

PORT MONTRĒAL

Canada